

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
= Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie =
Annuario della Società Svizzera di Preistoria e d'Archeologia

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte

Band: 84 (2001)

Artikel: "A MERCURE AUGUSTE POUR UN MONTANT DE TROIS DENIERS
ET DEMI" : le graffito sur la coupe en bronze de Châbles FR-Les Saux

Autor: Agustoni, Clara / Anderson, Timothy

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-117674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Clara Agustoni et Timothy Anderson

«A MERCURE AUGUSTE POUR UN MONTANT DE TROIS DENIERS ET DEMI»*

Le graffito sur la coupe en bronze de Châbles FR-Les Saux

Introduction

Les travaux autoroutiers liés à la construction de l'A1 ont intéressé, entre autres, la commune de Châbles, permettant de découvrir, au lieu-dit Les Saux, un ensemble gallo-romain qui témoigne du travail de la pierre et du fer. Le site est établi dans la Haute Broye fribourgeoise, à mi-chemin entre les centres antiques d'Avenches et d'Yverdon (fig. 1).

La carrière, consacrée à la fabrication de moulins à bras en grès coquillier (pierre de la Molière) ainsi que la forge, attestée par de nombreux déchets (scories de fer, chutes, battitures), étaient situées de part et d'autre d'un vallon où coulait jadis un ruisseau. Les fouilles ont également mis au jour quelques regroupements de structures (calages de poteau, fosses,...), interprétés comme habitations, ainsi qu'une voie de communication large de 6 mètres et découverte sur environ 300 mètres. L'étude de la céramique permet de préciser la datation des différents ensembles. Les structures de la forge se situent entre la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. et le début du 2^e s. et nous estimons la durée de l'activité métallurgique à environ une génération. Les quelques éléments datants trouvés dans le remplissage de la carrière prouveraient que l'extraction de la pierre était contemporaine de l'activité métallurgique. Quant à la voie, elle semble être l'élément le plus ancien et celui qui perdure le plus longtemps, puisqu'elle existe déjà vers le milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. et dure jusqu'au 3^e s. Enfin, la céramique retrouvée dans la zone d'habitat témoigne en faveur d'un ensemble homogène tardif pour la partie ouest (milieu du 2^e–3^e apr. J.-C.), tandis que la partie est s'étend sur une période plus longue, de la fin du 1^{er} s. au 3^e apr. J.-C.

Le contexte stratigraphique

La petite coupe métallique a été retrouvée en bordure d'une terrasse (fig. 2), juste avant la rupture de pente en amont du vallon, à environ 15 m au-dessus du tracé de l'ancien ruisseau et approximativement à la

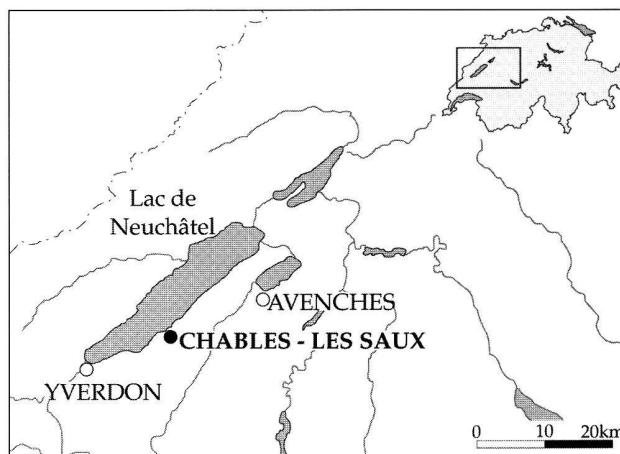


Fig. 1. Situation géographique de Châbles FR-Les Saux. Dessin SAC FR, A. Pulido.

même distance de la forge. Dans ce terrain vallonné comportant des dépôts de pente sablo-limoneux, les traces des perturbations anciennes du sol sont souvent peu ou mal visibles. C'est pourquoi les structures en creux, comme celle où a été découvert le récipient, retourné à l'envers, ne s'interprètent pas aisément. La petite fosse en question se manifestait par une auréole à peine visible, d'environ 0.35 m de diamètre. La coloration grisâtre du sédiment autour de l'objet est le résultat de fines traces organiques dues à la présence du métal. Vers l'extérieur, la coloration du sédiment devient progressivement plus claire et ne se différencie du sédiment encaissant que par l'absence de taches diffuses d'oxydation. Hormis deux petites pierres, dont l'une éclatée par le feu, aucun autre objet n'a été découvert en relation avec la coupe.

Nous sommes d'avis que la coupe a été déposée volontairement dans cette fosse et qu'il ne s'agit pas, par conséquent, d'un rejet ou d'une perte fortuite. Néanmoins, il est malaisé de distinguer cette structure du sédiment environnant, et son niveau d'apparition n'est pas établi avec certitude (fig. 3). En effet, elle semble apparaître dans la couche supérieure de l'horizon gallo-romain, et serait donc postérieure à l'abandon de l'activité métallurgique.

* Publié avec l'appui de l'Association «Les Amis de l'Archéologie», Fribourg.

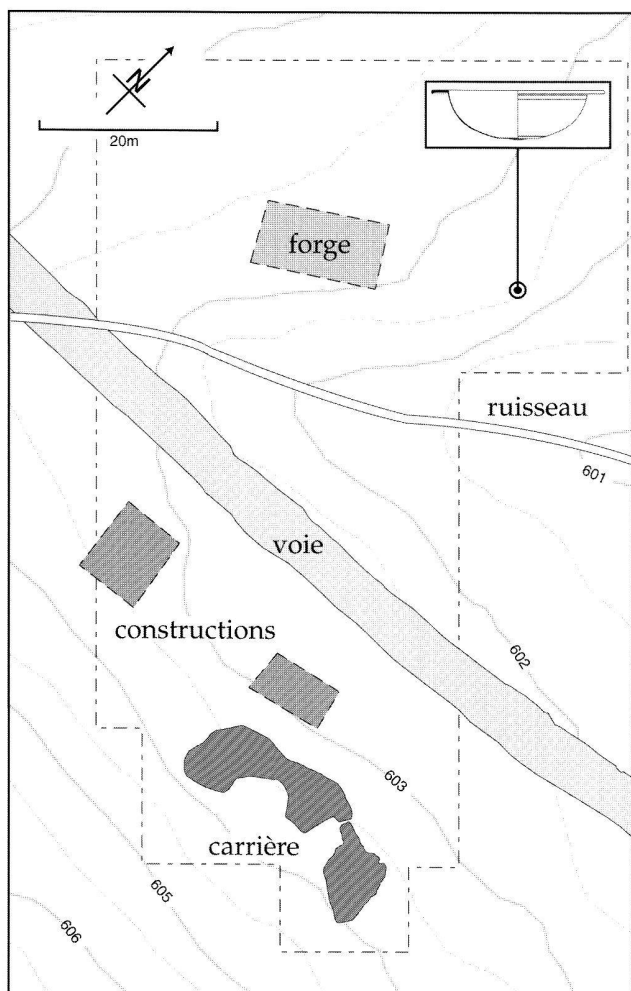


Fig. 2. Schéma de principales structures et de l'emplacement de l'objet. Dessin SAC FR, A. Pulido.

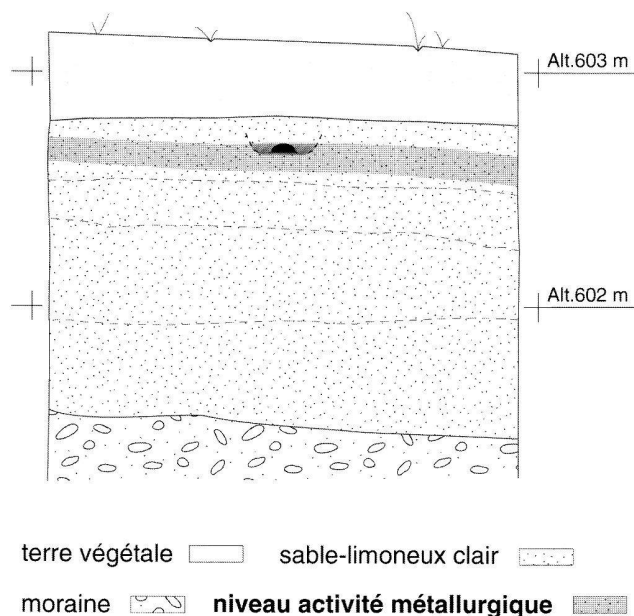


Fig. 3. Schéma de la position stratigraphique de la coupe par rapport à la couche liée à l'activité métallurgique. Dessin SAC FR, A. Pulido.

La coupe

En métal blanc argenté à l'extérieur et gris opaque à l'intérieur la coupe (fig. 4.5), a été soumise à une première série d'analyses (spectrométrie de fluorescence de rayons X, FRX), qui a révélé un alliage à base d'étain, de cuivre et de plomb, avec une proportion de cuivre et d'étain supérieure à celle du plomb¹. Récemment, des examens complémentaires, effectués au microscope électronique, ont d'une part confirmé l'alliage ternaire (Sn-Cu-Pb) et d'autre part mis en évidence la présence d'argent, en particulier sur un côté, ce qui permet de conclure à un probable traitement de la surface à base d'argent².

L'extrême finesse des parois (env. 0,25 mm) et la dégradation du métal expliquent en grande partie l'état de conservation de la pièce, actuellement en deux fragments jointifs (bord et panse) et plusieurs miettes.

Du point de vue morphologique, il s'agit d'une petite coupe hémisphérique à marli horizontal, à lèvre légèrement tombante (fig. 4.5)³. Le pied manque, mais il devait néanmoins exister pour assurer la stabilité de la coupe. La comparaison avec les mêmes formes connues aussi bien en métal qu'en céramique, nous permet de restituer un pied annulaire. Malgré des ressemblances certaines, les parallèles en métal et en particulier en bronze, sont rares. Nous pouvons citer deux exemples en argent de Notre-Dame d'Allençon et de Munich, et une coupe, vraisemblablement en étain, trouvée dans une tombe d'Arconciel (fig. 6)⁴.

L'inscription

Sur la panse, juste au-dessous du bord, se trouve un graffito écrit à la pointe, en caractères latins cursifs. La petite taille des lettres (env. 2 mm de hauteur), leur faible lisibilité ainsi que la difficulté de manipulation du support particulièrement fragile, rendaient difficile le déchiffrement du texte. Le recours à l'informatique nous a facilité la lecture tout en la rendant plus précise et fidèle. En effet, à partir de diapositives scannées, la zone intéressée a été agrandie et soumise à des filtres de contraste. Ce procédé met en évidence les différentes marques gravées volontairement ou non sur la surface de l'objet. Ensuite, nous avons vérifié systématiquement et minutieusement chaque trait visible à l'écran et transcrit tous les signes de l'inscription (fig. 7). Cependant quelques incertitudes demeurent, notamment à propos de la première ligne et de l'éventuel S de la seconde.

En ce qui concerne la première série de traits, nous nous limiterons à quelques remarques. Il s'agit de quatre ou cinq signes, vraisemblablement gravés eux aussi à la pointe. Leur localisation sous le bord de la coupe, à un endroit relativement difficile d'accès, ainsi que la pro-

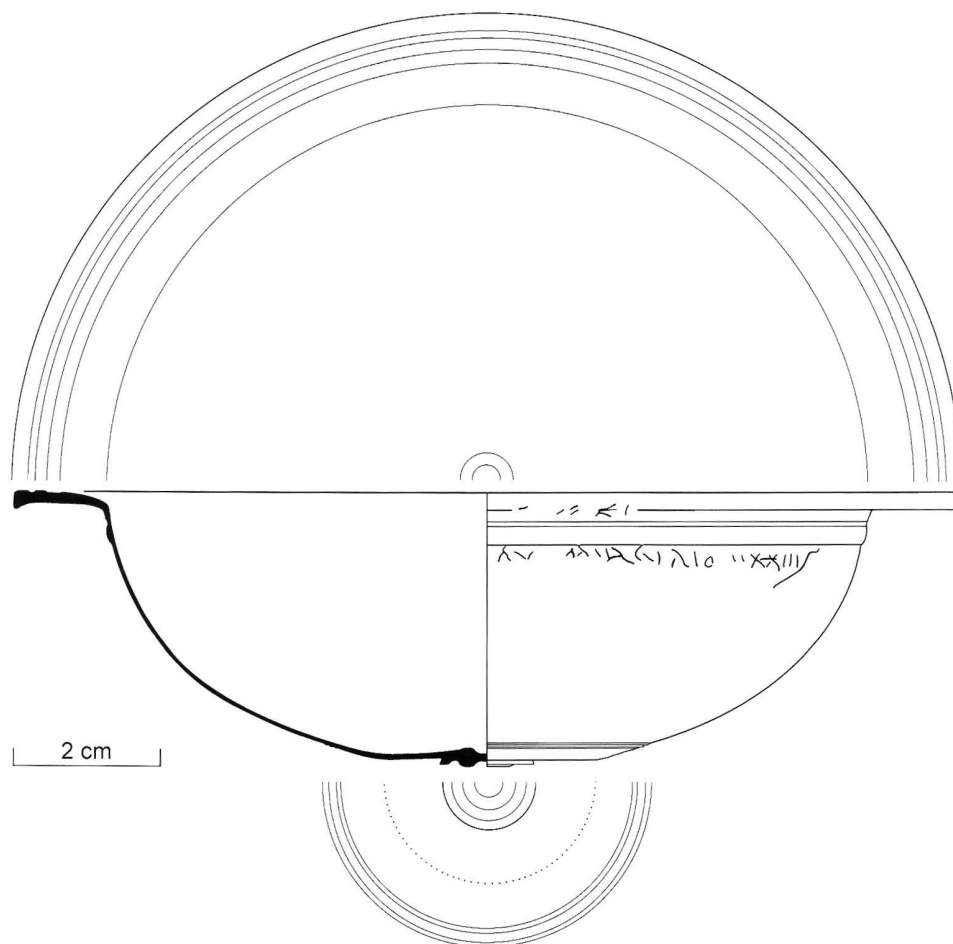


Fig. 4. La coupe de Châbles FR-Les Saux. Dessin SAC FR, A. Pulido.



Fig. 5. La coupe de Châbles FR-Les Saux. Cliché SAC FR, C. Zaugg.

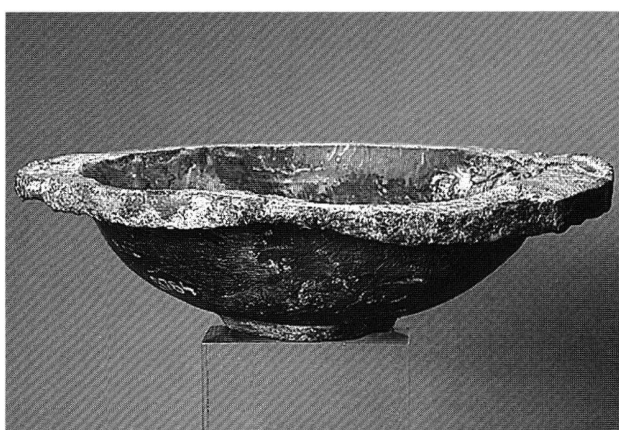


Fig. 6. La coupe d'Arconciel FR, Musée d'Art et d'Histoire Fribourg, inv. 8784. Cliché F. Roulet SAC FR.

blématique liée à leur interprétation incitent à la prudence. Bien que pour l'heure nous ne puissions fournir aucune explication satisfaisante (indications de mesure? de poids? de capacité?), nous avons néanmoins choisi de transcrire ces quelques signes.

Quant à la seconde ligne, nous lisons:

AV MERCVRIO EX X III S

Au(gusto) Mercurio ex (denariis) III s(emis)

et traduisons:

«à Mercure Auguste pour un montant de trois deniers et demi»⁵.

Il s'agit d'un graffito composé de deux parties: une dédicace à Mercure⁶, à qui l'objet est consacré, et une indication de prix.

L'inscription est complète et tout à fait intelligible, à l'exception des deux premières lettres qui représentent certainement un acronyme compréhensible de l'époque et que nous avons essayé d'interpréter à la lumière des sigles connus. Nous avons vu dans la première lettre un A, mais ne pouvons pas exclure a priori d'éventuels D, R, L qui, suivis de la deuxième lettre V donneraient lieu à des lectures énigmatiques (DV, RV, LV) et inconnues⁷. La lecture AV(---) paraît par conséquent la plus probable et il est tentant d'y voir l'abréviation du terme *Au(gusto)*. L'épithète accompagne souvent Mercure, témoignant d'un culte bien présent dans nos régions⁸. Cet attribut qui suit habituellement le nom de la divinité, peut se trouver parfois en première position, comme le démontrent plusieurs exemples dont deux concernant ce dieu: on offre, à *Augustus Mercurius*, un autel en Isère et une patère en bronze trouvée à Champoulet⁹. Quant à l'abréviation, elle est certes insolite, mais néanmoins mentionnée par Cagnat et attestée au moins une fois pour Minerve, sur un disque de miroir que le graffito consacre à l'auguste divinité: *Au(gustae) M(i)nervae*¹⁰. De plus, les lettres AV[sont couramment interprétées comme le début du nom *Augustus*¹¹.

La locution concernant le prix mérite un commentaire. La formule *ex (denariis) III s(emis)* indique probablement le prix payé pour la coupe: trois deniers et demi. Le fait demeure assez exceptionnel, puisque les mentions de prix de vaisselle sont plutôt rares. Quelques exemples subsistent toutefois. A Pompéi, au 1^{er} s. apr. J.-C., un vase en bronze vaut 65 sesterces (C.I.L. IV 64), ce qui est un prix non négligeable, si on le compare à un pot à cuire, à une coupe ou à une lampe à huile en terre cuite, qui coûtent un as (= 1/4 de sesterce) chacun (C.I.L. IV 5380). Au 2^e s. apr. J.-C. en Norique, un bol en terre sigillée se vend pour cinq sesterces¹², alors qu'un gobelet trouvé à Avocourt, en Argonne, vaut cinq deniers¹³, et à Passau, en Bavière, un mortier en céramique de produc-

tion locale coûte un demi-denier au début du 3^e s. apr. J.-C.¹⁴. A l'exception du vase de Pompéi, tous les autres récipients sont en céramique, matériau peu cher. Mais un graffito gravé sur le manche d'une petite casserole en argent mentionne la mise en gage de l'objet, spécifiant la valeur et la date de l'opération: douze deniers et demi en 234 apr. J.-C. (C.I.L. V 8122). Compte tenu des différents matériaux, aires géographiques et époques, nous pouvons difficilement tirer des conclusions à propos de la valeur de l'objet. Nous retiendrons toutefois que même si la coupe de Châbles n'est pas en métal précieux, elle peut être assimilée à la vaisselle d'un certain prestige en raison de la qualité de sa facture et de son aspect argenté. Par conséquent, la comparaison avec la casserole en argent de Turin nous paraît intéressante et le rapport qualité de métal/prix plausible¹⁵.

Datation

La question de la datation est complexe et problématique, mais nous disposons de quelques indices. Tout d'abord le contexte archéologique permet de dater l'occupation du site de la 2^e moitié du 1^{er} s. jusqu'au milieu du 3^e s. apr. J.-C. au moins, avec une fréquentation des lieux assurée à tout moment par la voie. Quant à la forme de la coupe, elle est attestée sur une assez large période, comme en témoignent les rapprochements avec la vaisselle en métal¹⁶ et en céramique, mais sur la base de comparaisons stylistiques, il est possible de la situer vers la 2^e moitié du 3^e s. apr. J.-C.¹⁷.

L'épigraphie nous fournit aussi des renseignements. D'une part, la forme de la lettre E écrite avec deux barres parallèles n'est pas une forme tardive comme les deux «iota» superposés. D'autre part, le symbole du denier (X) ne figure que très rarement sur les inscriptions datées de la 2^e moitié du 3^e s. apr. J.-C.¹⁸. Enfin, on constate une pénurie d'inscriptions dédicatoires à Mercure après le milieu du 3^e s. apr. J.-C.¹⁹. Force est de constater, pour cette période, une carence d'informations: les inscriptions datées (ou datables) de la 2^e moitié du 3^e s. apr. J.-C. ne sont pas nombreuses! Les arguments *ex silentio* invoqués sont aussi, à notre avis, le reflet d'une réalité qui ne nous est que partiellement connue.

En revanche, la crise qui investit l'Empire au 3^e quart du 3^e s. apr. J.-C., est un fait historique qui entraîne l'importante dévaluation monétaire que l'on connaît. Nous savons en effet que, dès la 2^e moitié du 2^e s. apr. J.-C., la perte de valeur progressive du denier mène à la création en 215 apr. J.-C. d'une nouvelle monnaie en argent, l'antoninien. Équivalant à peu près à deux deniers, il perd à son tour rapidement de sa valeur et à partir de 260 apr. J.-C. il ne contient quasiment plus d'argent, ressemblant ainsi à une petite monnaie en bronze²⁰. Pour cette raison

essentiellement il est difficile d'admettre que le montant de trois deniers et demi (presque deux antoniniens) a été inscrit sur la coupe après 260 apr. J.-C. environ.

Conclusions

La petite coupe de Châbles représente une découverte d'envergure à plus d'un titre. L'inscription gravée en fait un document important pour l'histoire de la religion et des coutumes culturelles ainsi que pour l'économie. Cependant, même si la dédicace à Mercure et son support apportent de nombreuses informations, c'est surtout le contexte de découverte qui se révèle particulièrement intéressant. En effet, si l'on estime que Mercure est le dieu le plus vénéré des Gaulois, («ses statues sont les plus nombreuses, ils le considèrent comme l'inventeur de tous les arts, il est pour eux le dieu qui indique la route à suivre, qui guide le voyageur, il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce»²¹), cette nouvelle consécration ne fait que s'ajouter à une longue liste de témoignages que d'autres spécialistes ont pris soin de dresser et analyser²².

En revanche, le contexte dans lequel cette trouvaille s'insère, pourrait apporter de nouveaux éléments à la connaissance de la dévotion ancienne. On sait qu'une dédicace à une divinité, inscrite sur un objet, le consacre et lui confère le statut d'objet votif. De plus, on a observé que les ex-voto se retrouvent dans un lieu sacré (laraire, temple, source sacrée, etc.), dans un dépôt votif, dans une cachette, en remploi, ou sont parfois accidentellement perdus²³. En ce qui concerne la coupe de Châbles, nous avons expliqué la vocation artisanale du site, tout en essayant de mettre en évidence la situation stratigraphique. Nous avons conclu à l'existence d'une fosse destinée à accueillir l'offrande: il s'agirait donc d'un dépôt volontaire. Les fouilles de surface effectuées sur un rayon de quelques dizaines de mètres tout autour, n'ont apporté aucune information complémentaire: hormis quelques trous de poteau et fosses, le terrain est vierge de constructions et d'aménagements particuliers. Vu l'absence de structures caractéristiques et d'autres objets votifs, nous pouvons exclure *a priori* la présence d'un temple, d'un laraire et même d'une cachette²⁴. Serions-nous en présence de témoignages d'un culte dans un lieu sacré, comme nous le connaissons pour les sources ou les bosquets? La nature de l'offrande et plus encore le graffiti qui la consacre à Mercure, rendent cette hypothèse hasardeuse. Quoi qu'il en soit, nous pouvons retenir que, lors de l'enfouissement du récipient, l'ensemble du site semble abandonné, à l'exception de la voie qui devait toujours desservir la région.

En ce qui concerne l'aspect économique, nous disposons d'une mention de prix que l'auteur de la dédicace a

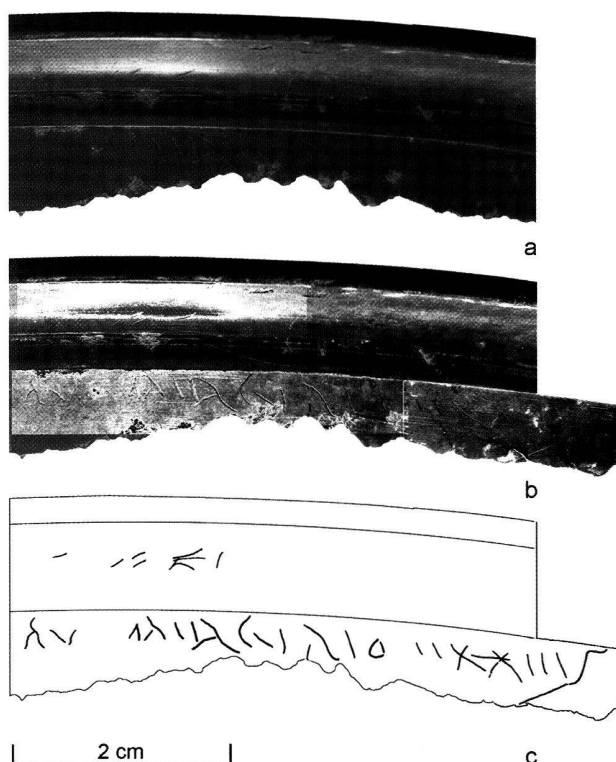


Fig. 7. La coupe de Châbles FR-Les Saux. a détail de l'inscription (la prise de vue a été effectuée en posant l'objet sur le bord, pour d'évidentes raisons de stabilité, puis retournée); b le même détail après traitement informatique de l'image; c transcription des signes incisés. Cliché et traitement informatique de l'image SAC FR C. Zaugg et A. Pulido.

voulu apposer sur son don. Nous avons déjà souligné le caractère particulier de cette information, précieuse à plus d'un titre. Non seulement la valeur d'un objet est rarement signalée, mais on ne la rencontre presque jamais sur un objet votif²⁵. Il n'est pas rare, en revanche, de trouver l'indication du poids inscrite sur la vaisselle en argent offerte à une divinité²⁶. Précisons toutefois que si les mentions de prix sont plutôt exceptionnelles au quotidien, elles figurent néanmoins sur les dédicaces publiques où la valeur des libéralités offertes à une divinité est gravée à la suite du nom du bienfaiteur et du don effectué²⁷. Par ailleurs, dans le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf, en Savoie, des graffiti sur peinture murale et sur tuiles signalent des offrandes de nature diverse, dont plusieurs cas de dons numériques²⁸.

Or, nous ne connaissons pas d'indication de ce genre inscrite sur les plats ou les coupes consacrés à une déité. Au cours de nos recherches, nous avons observé que si les dédicaces sur la vaisselle en argent sont relativement bien attestées, elles semblent en revanche moins fréquentes sur celle de moindre valeur. Il est toutefois intéressant de relever que la petite coupe de Châbles présente une surface argentée qui lui confère l'aspect de la

vaisselle d'apparat. Le dédicant qui a consacré ce récipient à Mercure, lui a offert un objet dont la valeur indiquée correspond probablement à la valeur marchande, et il tenait à le spécifier. Le graffiti incisé sur cette coupe est d'autant plus étonnant qu'il ne mentionne pas le nom du donateur, ni l'une des formules habituelles de consécration, éléments essentiels d'une dédicace à une divini-

té²⁹. Pour une raison que nous ignorons, il a préféré taire son identité et mentionner le prix de sa dévotion.

Clara Agustoni, Timothy Anderson
Service archéologique cantonal
Secteur A1
Place de la Gare 7
1470 Estavayer-le-Lac
AgustoniC@fr.ch

Notes

Remerciements: Cette étude n'aurait pas pu voir le jour sans l'apport de spécialistes de différents domaines, des collègues et des amis. Leurs conseils, remarques et encouragements ont été précieux: qu'ils trouvent ici l'expression de notre amicale reconnaissance. Nous tenons à remercier tout particulièrement Madame R. Frei-Stolba, Messieurs H. Lieb et M. Speidel pour leurs observations épigraphiques, ainsi que Madame S. Martin-Kilcher pour la datation de l'objet et Madame S. Frey-Kupper pour ses généreuses explications d'ordre économique.

- 1 Cf. rapport interne non publié de M. Degli Agosti, Laboratoire des Musées d'art et d'histoire de Genève, du 12 octobre 1998.
- 2 Cf. rapport interne non publié concernant les analyses de huit échantillons du bol, effectuées au microscope à balayage électronique par V. Serneels et B. Grobety, de l'Institut de Minéralogie et Pétrographie de l'Université de Fribourg.
- 3 CHA-SA inv. 1511; diamètre 12,8 cm; hauteur (sans pied) 3,7 cm; poids approximatif (objet fragmentaire) 150 g.
- 4 F. Baratte, Le trésor d'argenterie gallo-romaine de Notre-Dame d'Allençon (Maine-et-Loire), XL^e supplément à Gallia, 54 n° 22; pl. XXII. Paris 1981; J. Garbsch/B. Overbeck, Spätantike zwischen Heidentum und Christentum, 58s. Nr. 9. München 1989; H. Schwab, Néropoles romaines sur territoire fribourgeois. Chronique archéologique/Archéologie fribourgeoise, 135–163, fig. 3a. Fribourg 1985.
- 5 Le S final est moins profond que les autres lettres et de ce fait n'est pas tout à fait assuré.
- 6 Nous savons que Mercure est le dieu le plus vénéré des Gaulois, comme l'attestent de nombreux témoignages écrits et objets culturels: cf. par Jules César (*Bellum Gallicum* 6,17,1), dont l'affirmation est corroborée par les découvertes épigraphiques et archéologiques (statues, bas-reliefs, trésors, etc.).
- 7 Lors de nos recherches, nous avons remarqué une dédicace gravée sur un vase en bronze et mentionnant un certain *deus Ucuētis* (C.I.L. XIII 2880, 11247; voir aussi R. Martin/P. Varène, Le monument d'Ucuētis à Alésia. XXVI^e supplément à Gallia. Paris 1973). Les lettres D V pourraient alors représenter les initiales de cette formule, comme nous le montrent des abréviations votives connues pour d'autres divinités (cf. par exemple les acronymes très fréquents IOM, *Iovi Optimo Maximo*, et DM, *Dis Manibus*, ou l'abréviation, certes plus rare, DSM pour *Deae Suli Minervae*; B. Cunliffe, The temple of *Sulis Minerva* at Bath, vol. 2, 56 n° 29. Oxford 1988). Cette explication nous semblait d'autant plus intéressante qu'elle mettait en évidence les analogies entre notre coupe et ce vase en bronze: support et contexte de découverte (proximité d'atelier de forgeron). Cependant, seules trois inscriptions mentionnent le dieu Ucuētis, les trois ayant été retrouvées à Alésia, dans le quartier des forgerons. Le nom du dieu semble tirer son étymologie du mot «*ucu*» qui signifie «pointe, sommet, celui qui est au sommet» et n'est jamais associé à Mercure (comme nous l'a bien indiqué T. Luginbühl, que nous remercions pour ces précieux compléments d'information). Par conséquent, quoique séduisante, cette interprétation demeure une hypothèse.
- 8 T. Zawadzki, L'inscription votive de Misery en l'honneur de Mercurius Augustus et la répartition de ce culte dans l'Empire romain. *Annales Fribourgeoises* 50, 1969/70, 5–11.
- 9 *Augustus Mercurius*: C.I.L. XII 2373 (autel); L'Année Epigraphique 1980 (1983) 168 n° 642 (patère, conservée au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye, inv. 83.507). – Pour les autres divinités, nous avons répertorié plusieurs exemples aussi bien dans les Trois Gaules qu'en Narbonnaise et en Cisalpine, dont une quinzaine dans le C.I.L. XIII: *Acionna* 3063; *Apollo* 3073.3074; *Borvonius* 5912; *Gisacus* 3197; *Jupiter* 3184; *Lares*(?) 2811; *Mars* 1676c.3096.3101; *Minerva* 3100.16; *Rudiobus* 3071; *Vesta* 1676d; *Vulcanus* 1676e.
- 10 R. Cagnat, Cours d'épigraphie latine, 412. Paris 1914; C.I.L. XIII 3100.16; Baratte 1981 (note 4) 70 n° 39; pl. XXXa.
- 11 Cf. par exemple C.I.L. XIII 3066, 11200 et les graffiti n° 40, 74 et 75 du sanctuaire de Châteauneuf: Ch. Mermet, Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf (Savoie). *Gallia* 50, 1993, 95–138.
- 12 M. Peter, Geld – Argent – Money. *Auguster Museumhefte* 22, 7. Augst 1999.
- 13 Information de R. Frei-Stolba.
- 14 H.-J. Kellner, Das Münzwesen, in: L. Wamser (Hrsg.) Die Römer zwischen Alpen und Nordmeer. Zivilisatorisches Erbe einer europäischen Militärmacht. Katalog-Handbuch zur Landesausstellung des Freistaates Bayern, Rosenheim 2000, 115–123, Kat. 246a. München 2000.
- 15 A condition que la coupe de Châbles ne soit pas postérieure à 260 apr. J.-C. et que les douze deniers et demi de la mise en gage de la casserole en argent correspondent à sa valeur réelle et non pas, comme aujourd'hui, à un pourcentage inférieur.
- 16 Le trésor de Notre-Dame d'Allençon semble être antérieur au milieu du 2^e s. apr. J.-C. (analyse stylistique des objets et examen paléographique des graffiti). L'ensemble de Munich, composé de neuf récipi-ents et d'un buste d'empereur en argent, est daté de 300–320. Enfin, la coupe de la nécropole fribourgeoise d'Arconciel a été retrouvée avec une cruche à revêtement argileux, datée du 3^e s. apr. J.-C.
- 17 La forme est proche des céramiques Lamboglia 4 (Drag. 36), caractéristique du 2^e s. apr. J.-C., ou Lamboglia 4/36, qu'on trouve entre la 2^e moitié du 3^e et le 4^e s. apr. J.-C. (cf. aussi D. Paunier, La céramique gallo-romaine de Genève, 224, cat. 372. Genève 1981). Cependant, S. Martin-Kilcher suggère, pour la coupe en métal, la datation proposée.
- 18 S. Mrožek, Die Sesterz- und Denarbezeichnungen auf römischen Inschriften während des Prinzipates. *Eos* 57, 1967/1968, 288–295.
- 19 J. Hupe, Studien zum Gott Merkur im römischen Gallien und Germanien. *Trierer Zeitschrift* 60, 1997, 53–227, surtout 139s.
- 20 Le denier est abandonné en tant qu'espèce monnayée vers le milieu du 3^e s. apr. J.-C., bien qu'il subsiste comme unité de compte jusqu'au 4^e s. Pour la crise économique: Ch. Howgego, *Ancient History from Coins*, 113–121. London/New York 1995; pour la perte de valeur de l'antoninien et les trouvailles monétaires: H. Brem et al., A la recherche des monnaies «perdues». *Zum Münzumlaf im späteren 3. Jh. n. Chr.* ASSPA 79, 1996, 209–215.
- 21 Jules César, *Bellum Gallicum* 6, 17,1 (trad. L. A. Constans, Paris 1989).
- 22 Voir le récent et très fouillé article de J. Hupe (note 19).
- 23 E. Künzl, Römische Tempelschätze und Sakralinventare: Votive, Horte, Beute. *Antiquité Tardive* 5, 1997, 57–81.
- 24 Cependant, un vase en céramique grise a été découvert à six mètres à l'ouest, brisé sur place. Il s'agit d'un tonneau daté de 50–250: D. Castella/M.-F. Meylan Krause, La céramique gallo-romaine d'Avenches et de sa région. Esquisse d'une typologie. *Bulletin de l'Association Pro Aventico* 36, 1994, AV 16.
- 25 De probables indications de prix figurent sur des statuettes de divinités en bronze: H.-J. Kellner/G. Zahlhaas, *Der Römische Tempelschatz von Weissenburg i. Bay.* 61. Mainz 1993. – Un médaillon en argent, trouvé en Asie Mineure, porte l'effigie de Zeus et une longue inscription votive qui mentionne le destinataire, le donateur et le prix: F. Baratte, La vaisselle d'argent en Gaule dans l'Antiquité tardive (III^e-V^e siècles), 275. Paris 1993.
- 26 Cf. par exemple les graffiti de Notre-Dame d'Allençon (C.I.L. XIII 3100), de Berthouville (C.I.L. XIII 3183) ou de Baden (C.I.L. XIII 5234).
- 27 Cf. par exemple l'offrande d'un monument à la déesse *Aventia*, à Avenches (C.I.L. XIII 5072) ou celle d'un temple à Mercure, à Yverdon (C.I.L. XIII 5056).
- 28 L'unité monétaire n'est spécifiée que trois fois en tout, en deniers et en as (cf. Mermet 1993, note 11).
- 29 Cagnat 1914 (note 10), 252s.